



- **Prise en charge des frais médicaux jusqu'à 500.000 €, sans franchise**
- **Annulation ZAP « TOUT SAUF »**
- **Assurance spéciale location de voiture, en option**

À PARTIR DE :

80€

TARIF EN FONCTION DE LA DURÉE DU VOYAGE
 TARIF JUNIOR MOINS DE 15 ANS

C'est l'assurance Multirisque des voyageurs européens à destination de l'Amérique du nord. Des prestations haut de gamme adaptées au coût des soins médicaux pratiqués.

Elle répond à tous les imprévus du voyageur en solitaire, accompagné ou en famille, pour un séjour de courte durée, même en cas d'empêchement de dernière minute avant le départ.

CRITÈRES

DURÉE DE LA GARANTIE
JUSQU'À 60 JOURS

RÉSIDENCE

**PAYS DE L'UNION
 EUROPÉENNE**

NATURE DU SÉJOUR
COURT SÉJOUR

DESTINATION

USA ET / OU CANADA

LIMITE D'ÂGE
AUCUNE

GARANTIES



infos

- Aucun questionnaire médical préalable.
- En cas de voyages multiples dans l'année, nous vous recommandons **AVAntages**.

RENFORTS, OPTIONS & TARIFS

COTISATION PAR PERSONNE

Cotisation	Avant 15 ans	À partir de 15 ans
Jusqu'à 14 jours	40 €	80 €
Jusqu'à 30 jours	60 €	120 €
Jusqu'à 60 jours	80 €	160 €

LES RENFORTS

- à ajouter jusqu'au jour du départ -

BAGAGES : à partir de **2 € par jour**

Modification du montant de la garantie jusqu'à **3 000 €** au lieu de 1 500 €.

INDIVIDUELLE ACCIDENT : à partir de **1,5 € par jour**

Extension du capital versé jusqu'à **150.000 €** au lieu de 8.000 €.

ASSISTANCE SPORTS+ : **20 € par mois**

Extension des frais de recherche portés à **25.000 €** et rachat d'exclusion pour la pratique de sports dangereux.

LES OPTIONS

- à souscrire le jour de l'adhésion -

ANNULATION : à partir de **30 €**

Extension **jusqu'à 120 jours** au lieu de 60 jours.




ANNULATION : **30 € par tranche de 3.000 €**

Modification du montant de la garantie **jusqu'à 12.000 €** au lieu de 3.000 €.

DOMMAGES AU VÉHICULE DE LOCATION CDW-LDW :

4€ par jour et par véhicule, minimum de cotisation de 50 €.

LES GARANTIES, MONTANTS & LIMITES

 ANNULATION	ANNULATION OU MODIFICATION DE VOYAGE (EN CAS D'ACCIDENT, DE MALADIE, D'HOSPITALISATION OU DE DÉCÈS - REFUS DE CONGÉS, LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE...) DANS LES 60 JOURS AVANT LE DÉPART ANNULATION « TOUT SAUF »	<ul style="list-style-type: none"> Maximum : 3.000 € par assuré et 30.000 € par évènement Franchise par dossier : 30 € Franchise par dossier «TOUT SAUF» : 20% des frais d'annulation, minimum 150 €
 BAGAGES	PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION DE BAGAGES	<ul style="list-style-type: none"> Maximum : 1.500 € par assuré et 4.000 € par évènement Objets de valeur : plafond de remboursement à 50 % du montant de la garantie.
 FRAIS MÉDICAUX	FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER	Maximum : 500.000 €
	EN CAS D'HOSPITALISATION (APPEL OBLIGATOIRE AU CENTRE D'ASSISTANCE)	Prise en charge au 1 ^{er} euro, à concurrence de 100 % des frais réels
	HORS HOSPITALISATION	• Remboursement 100 % des frais réels
	SOINS DENTAIRES D'URGENCES	• Remboursement 100 % des frais réels. Max. 250 €
 RAPATRIEMENT & ASSISTANCE	ENVOI DE MÉDICAMENTS (INDISPENSABLES ET INTROUVABLES SUR PLACE)	Frais réels
	ENVOI D'UN MÉDECIN SUR PLACE À L'ÉTRANGER	Frais réels
	TRANSPORT DE L'ASSURÉ AU CENTRE MÉDICAL	Frais réels
	RAPATRIEMENT DE L'ASSURÉ À SON DOMICILE	Frais réels
	RAPATRIEMENT DU CORPS EN CAS DE DÉCÈS DE L'ASSURÉ DANS SON PAYS D'ORIGINE	Frais réels
	PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT ET DES FRAIS DE SÉJOUR POUR UN MEMBRE DE LA FAMILLE	Billet aller-retour • Maximum par personne et par jour : 50 € • Maximum : 500 €
	PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PROLONGATION DE SÉJOUR DE L'ASSURÉ	• Maximum par personne et par jour : 50 € • Maximum : 500 €
	RETOUR DES ACCOMPAGNANTS ET PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SÉJOUR	Billet retour simple • Maximum par personne et par jour : 50 € • Maximum : 500 €
	RETOUR ANTICIPÉ DE L'ASSURÉ	Billet retour simple
	ASSISTANCE JURIDIQUE À L'ÉTRANGER	Maximum par Assuré : 3.000 €
	CAUTION PÉNALE À L'ÉTRANGER	Maximum par Assuré : 7.500 €
	FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS	Max./assuré : 4.000 € ou 25.000 € par évènement
 INCIDENT VOYAGE	INTERRUPTION DE SÉJOUR	Max./assuré : 3.000 € ou 30.000 € par évènement,
	RETARD DE BAGAGES DE PLUS DE 24H	Maximum par Assuré : 150 €
	RETARD D'AVION DE PLUS DE 6H	Maximum par Assuré : 150 €
	AVANCE DE FONDS	Maximum par Assuré : 500 €
	TRANSMISSION DES MESSAGES URGENTS	Frais réels
	 IND. ACCIDENT	CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL
CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL AVION		Par assuré : 8.000 €
CAPITAL INVALIDITÉ PERMANENTE ACCIDENTELLE		Jusqu'à : 8.000 €
 RESP. CIVILE	RESPONSABILITÉ CIVILE À L'ÉTRANGER	<ul style="list-style-type: none"> Maximum dommages corporels : 4.500.000 € Maximum dommages matériels : 450.000 € Franchise par sinistre 80 €